



## MUSIQUE

# Darc au pays 2014 ira de Prissac à Luant

**Eric Bellet, directeur du stage-festival Darc, a dévoilé hier au château Raoul le nom des huit communes qui accueilleront les concerts de l'opération Darc au pays.**

Faire rayonner le festival Darc sur l'ensemble du département, telle était l'idée qui a présidé à la création de Darc au pays. Des concerts gratuits sont proposés dans des petites communes du département parallèlement aux soirées place Voltaire à Châteauroux. Depuis sa création il y a 15 ans, 71 communes ont été visitées. Si le démarrage a été timide, le rendez-vous est depuis plusieurs années plébiscité à la fois par les élus qui sont nombreux à vouloir l'accueillir et par la population locale. Chaque concert réunit plusieurs centaines de spectateurs.

Partenaire depuis le début, le conseil général apporte un soutien de 30000 euros à cette opération, désormais épaulé par des entreprises privées. Sans oublier la participation du pôle régional chanson porté par la région Centre.

Les huit communes (dont six ont été choisies dans le cadre des contrats de pays) sont cette année : Prissac (le 12 août), Ségry (le 13),



**La fanfare Fiscal paradise sera le fil rouge de cette seizième édition (photo : Boudu)**

Poulaines (le 14), Lourouer Saint-Laurent (le 15), Heugnes (le 16), Velles (le 17), le parc des Parelles à Crevant (le 18) et Luant (le 19). « On investit la place du village avec des groupes de musiques actuelles » résume Eric Bellet. Ou d'autres lieux selon les cas. A Velles, on pourrait ainsi investir le théâtre de verdure de 600 places.

Les artistes se produisent sur un car podium. On pourra ainsi découvrir de nouveaux talents : Maïon & Wenn, Tex'O, Superets et Gérard Genty. « Une programmation éclectique entre rock et chanson française à l'identique de ce qui se fait sur le festival » précise Eric Bellet. Depuis trois ans, une fanfare précède les concerts

battant le rappel dans les villages. Il s'agira cette fois de Fiscal Paradise, un combo toulousain.

Les communes sont libres d'associer cette animation avec un autre événement. A Heugnes, on en profitera par exemple pour fêter les 70 ans de la cavalcade. Les concerts ont lieu à 18 h 30.

**JMD**